

**Commission** : Affaires politiques internationales

**Question** : Le prix de l'Inaction ou les conséquences d'une gestion court-termiste de notre planète

**Auteur** : République Démocratique du Congo

La déclaration d'indépendance de la République Démocratique du Congo le 30 juin 1960, a supposé le premier pas pour son développement futur, même si ce progrès s'accompagne encore de deux grands points négatifs: la souffrance de la population et l'exploitation des ressources naturelles de la RDC.

Les principaux groupes armés auxquels le RDC doit se confronter sont le FDLR (les Forces Démocratiques de la Libération du Rwanda), l'ADF ( Les Forces Démocratiques Alliées) et la LRA (l'Armée de Résistance du Seigneur). Ce n'est pas un hasard s'ils se trouvent tous à l'Est, c'est un endroit très riche en minerais. Il est évident donc que le principal objectif de ces groupes est l'exploitation et l'exportation illégale des ressources naturelles. Ces milices contrôlent aujourd'hui une grande partie du territoire de l'Est, surtout les régions de Kivu et Beni.

La croissance des milices préoccupe énormément en RDC qui soutient la possibilité que des entreprises et des pays comme le Rwanda appuient ces organisations en leur donnant des armes. En échange, ceux-ci exploitent les mines et leur donnent ensuite la production. Cet argument est renforcé par le Global Witness qui a dénoncé dans une enquête réalisée en juillet 2008, que l'économie minière s'articule dans un climat de guerre et d'insécurité.

Pour mettre fin à cette situation l'ONU a créé le 30 novembre 1999 le MONUSCO, la Mission des Nations Unies pour la Stabilité de la RDC, en collaboration avec le FADRC, les Forces Armées de la République Démocratique du Congo, et la RDC a signé des macro contrats avec des entreprises chinoises dont Sinohydro, qui ont prêté une quantité de 8,8 milliards de dollars afin de renforcer les infrastructures minières et publiques. Ces prêts ont été accordé en donnant accès à la Chine aux 14 milliards de dollars de réserves de cuivre et de cobalt.

Notre pays estime que si le pays des Grands Lacs, l'Union Européenne et les États-Unis ne trouvent aucune solution à ce problème, l'exploitation illégale des ressources naturelles supposera un impact écologique dans les parcs naturels de la RDC qui pourrait se traduire en une perte de la biodiversité et des ressources naturelles. En plus, sur le plan économique, le pays accusera du retard et il verra la naissance de nouveaux conflits. Donc, la RDC soutiendra la création d'un grand pacte entre les pays autour de son territoire et l'imposition de la loi Dodd-Frank qui oblige les entreprises à exercer un devoir de diligence afin de déterminer si leurs produits contiennent des minerais ayant participé au financement de groupes armés.